



Printemps 2022

Bulletin Municipal

Commune de HERRIN



Rédaction : C. Huguet et les
membres du Conseil Municipal

Agenda 2022

Encore une année qui débute avec les aléas des conditions sanitaires. Les actions sont prévues mais peuvent être annulées pour le bien être de tous. Restons positifs et prévoyons le « retour à la normale »

Vous pouvez suivre également cet agenda sur :

- ↪ votre nouveau site : herrin.fr
- ↪ votre page facebook : [village d'herrin](https://www.facebook.com/village.d'herrin)
- ↪ du tableau d'affichage électronique situé à l'entrée du village
- ↪ les tableaux d'affichages situés à l'entrée de la mairie, à la place et rue Nationale.

10 Avril : 1er tour des élections présidentielles dans votre mairie de 8h à 19h

24 avril : 2nd tour des élections présidentielles dans votre mairie de 8h à 19h

8 Mai : 11h30 dépôt de gerbes au monument aux Morts

12 Juin : 1er tour des élections législatives dans votre mairie de 8h à 18h

19 juin : 2nd tour des élections législatives dans votre mairie de 8h à 18h

14 Juillet : Repas dans la salle St Quentin

17 Septembre :

↪ Braderie dans la rue de la Rosière (à partir de la rue de la Basse Messe). Les horaires et autres renseignements vous seront fournis dès réceptions. Braderie organisée par l'ARCHE.

↪ Ouverture de la ducasse pour 4 jours

24 ou 25 septembre : nettoignons la nature

2 Octobre : repas des aînés dans la salle St Quentin

11 Novembre : dépôt de gerbes au monument aux Morts avec la présence des écoliers si le protocole en vigueur le permet.

16 Décembre : remise des chocolats et coquille de Noël aux écoliers ainsi qu'aux herrinois de 2 à 12 ans ayant rendu leur bon de réservation auprès de la mairie (bon distribué dans vos boîtes aux lettres) entre 16h et 18h.

Médaille du Mérite

Le 9 Octobre 2021, Monsieur le Maire recevait la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Après quelques anecdotes, le Maire de Phalempin, Mr Thierry Lazzaro a eu l'honneur de décorer Marcel Procureur.



Commémorations

A noter que les commémorations Du 8 mai et du 11 novembre ont été maintenues. Peu de monde pour celles-ci cette année mais restons positifs, l'année 2022 –et les suivantes– verront une reprise « normale » de la vie !



Nettoyons la nature

Merci aux personnes venues nettoyer la nature le 26 septembre 2021. Les enfants ont nettoyé les rues de notre village tandis que les adultes ont ramassé beaucoup de déchets de toutes sortes le long de la départementale 39.

Il manque sur la photo Mesdames Denise CAPELLE et Aurore HUGUET.

Halloween 2021

L'Association Récréative de la Commune d'Herrin a organisé le défilé pour Halloween, défilé que les enfants attendent chaque année..

Les conditions sanitaires ont permis cette chasse aux bonbons pour le plus grand plaisir des enfants. Merci aux bénévoles de l'ARCHE de leur dévouement auprès de nos enfants.



Merci pour votre générosité

Merci du soutien pour les ukrainien(ne)s. Vous avez été d'une grande générosité. Le camion de la Communauté de Communes Pévèles Carembault a chargé 8 palettes d'1m80 de haut.

Barbara a emballé beaucoup de vêtements pour tous les âges, des produits de première nécessité ; une tente, une poussette...



Départementale 39

Pour donner suite à la pétition lancée par Marie-Odile METZNER et Catherine HUGUET (996 signatures ont été récoltées), et à l'article paru dans La Voix du Nord, deux responsables du département se sont manifestés en demandant une rencontre avec votre maire.

Messieurs CORDONNIER et DARON du Département du Nord, de l'arrondissement routier de Douai ont rencontré Monsieur PROCUREUR début février pour proposer les solutions les mieux adaptées et envisageables financièrement afin d'améliorer la sécurité de la départementale 39 (passages piétons et respect de la vitesse).

Mr BOURGIER, de la communauté de communes Pévèle Carembault (ayant la compétence de la voirie pour notre village) s'occupe des devis et réalisation des travaux sous réserve d'une décision favorable du conseil municipal.

L'un des projets porte sur l'installation de deux feux micro-régulés au niveau de l'arrêt de bus du village. Les feux passeront au vert uniquement si l'automobiliste respecte la vitesse de 50km/h ET qu'aucune personne n'attend pour traverser.

Second projet : réfection du passage piéton existant avec dalles podo-tactiles devant la ferme Caudrelier.

Des dossiers de subvention seront envoyés au plus tard le 31 mai 2022.



Réduisons nos déchets.

Le traitement de nos déchets pèse de plus en plus dans le budget de la CCPC et par conséquent sur notre taxe (TEOM). La moyenne de déchets/hab/an sur notre territoire est de 743kg alors que la moyenne nationale est de 580 kg. Pour inverser cette tendance, nous devons essayer de limiter la quantité de déchets que nous produisons, notamment agir sur les déchets verts et bio déchets par le recours au compostage/broyage, encore améliorer la qualité du tri, etc...

A cet effet, dans le cadre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés visant à leur réduction, la CCPC a voté le 15.11.2021 le principe de la taxe incitative qui sera mise en place d'ici 2025 avec des solutions d'accompagnement. La contribution du foyer sera indexée au poids des déchets qu'il produit, une façon d'inciter à avoir un comportement encore plus vertueux pour la planète et pour le porte-monnaie.

La taxe concernant l'enfouissement et l'incinération (TGAP) va **plus que doubler** dans les prochaines années :

2021 : TGAP à 25 € la tonne
2025 : TGAP à 65 € la tonne



Pourquoi ? **Nous produisons de plus en plus de déchets qui nous coûtent de plus en plus cher :**

Il y a trop d'erreurs de tri dans nos bacs jaunes. Seules ces 4 catégories peuvent être déposées –et non imbriquées– dans la poubelle jaune :

☞ Emballage métalliques : boîtes, aérosols, barquettes, bouteilles sans bouchon (ces emballages doivent être vides mais pas obligatoirement rincés).

☞ Magazines, prospectus, revues et journaux (sans film plastique autour).

Les petits cartons et cartonnets pliés et non imbriqués les uns dans les autres

☞ Les bidons, bouteilles, flacons en plastique (vide et avec leur bouchon).

☞ Les briques alimentaires vides.

NOUVEAU : les bouteilles d'huile alimentaire, de ketchup, de mayonnaise sont désormais à mettre dans votre bac à couvercle jaune.



Les erreurs de tris entraînent des dépenses supplémentaires (transport et traitement) qui se répercutent sur la participation financière de chaque foyer

- *Les matériaux non recyclés partent en incinération ou en enfouissement
- *Des recettes perdues pour la collectivité qui ne peut revendre ces matériaux.

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés consiste à mettre en place des actions permettant de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire Pévèle Carembault sur la période 2022-2026.

Les actions proposées par le PLPDMA doivent permettre d'atteindre l'objectif de réduction de nos déchets d'au moins 15% à l'horizon 2030.

C'est une obligation légale qui concerne notre intercommunalité qui exerce la compétence de la collecte des déchets auprès de ses 93000 habitants



Disponible en mairie

A coller sur votre
boîte aux lettres

Passage de l'éclairage public en LED

La Communauté de Communes Pévèles-Carembault procède au remplacement de l'éclairage public des 76 points lumineux de notre commune. L'équipement en LED permettra de réduire de 50% notre consommation électrique, très appréciable dans le contexte actuel de l'envolée du prix de l'énergie.

Aides énergétiques

Des informations concernant les explications des aides à la rénovation énergétique pour votre logement ont été mises à jour sur votre site www.herrin.fr sur votre onglet « vie pratique et locale » .

Merci de respecter

- ↪ La limitation de vitesse de 30 km/heure dans tout le village.
- ↪ Les feux de signalisation : le STOP à la sortie du village est placé AVANT la piste cyclable ; il y a également un stop à la sortie de la rue de la Basse Messe. Pour rappel, un stop est marqué par un arrêt plus ou moins bref .
- ↪ Nos chaussures : merci de ramasser les excréments de vos amis à pattes. Les pelouses ne sont pas non plus des crottoirs (même si nous sommes à la campagne !)



Vacances scolaires 2021-2022

Vacances	Le soir du ..	Le matin du ..
De printemps	Samedi 9 avril 2022	Lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Jeudi 26 mai 2022	Lundi 30 mai 2022
Grandes vacances	Jeudi 7 juillet 2022	

Vacances scolaires 2022-2023

Vacances	Le soir du ..	Reprise le matin du ...
Rentrée des enseignant(e)s		Mercredi 31 août 2022
Rentrée des élèves		Jeudi 1er septembre 2022
De la Toussaint	Samedi 22 octobre 2022	Lundi 7 novembre 2022
De Noël	Samedi 17 décembre 2022	Mardi 3 janvier 2023
D'hiver	Samedi 11 février 2023	Lundi 27 février 2023
De printemps	Samedi 15 avril 2023	Mardi 2 mai 2023
D'été	Samedi 8 juillet 2023	

Mairie

Rue de l'Eglise
59147 HERRIN

☎ 03.20.90.31.13

☎ 03.20.32.46.73

🌐 <http://www.herrin.fr>



✉ mairie.herrin@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/Village-dherrin>

Horaire d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h. En cas d'urgence, questions ou autres, vous pouvez vous rendre sur la page facebook, votre site ou téléphoner à votre Maire au 06.86.95.09.20.

- Infirmières : Mme M.J. LEROY/LAMPE 06.17.99.08.79
- Pompiers 18 ou 112 (n° européen)
- Police secours 17
- Samu 15
- Gendarmerie de Phalempin : 03.28.55.25.20
- Symidème : Un problème de bac : contacter la société ESTERRA au 0806900116
- Urgences sécurité Gaz : 0800473333 service et appel gratuits
- Pour tout projet ou demande de raccordement, vous pouvez contacter le 0969363534 du lundi au vendredi de 8h à 17h (service et appel gratuits)